

## **RAPPORT N°13 : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL – DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE (acquisition d'une grue sur berce + colonne de tri)**

M. le Président expose :

La collecte du tri sélectif sur le territoire Ambert Livradois Forez est une collecte sélective traditionnelle en bacs/conteneurs roulants vidés à l'aide de bennes à ordures traditionnelles.

L'éparpillement de l'habitat n'a pas permis jusqu'à aujourd'hui que chaque habitant ait un point de collecte du tri sélectif à proximité de chez lui.

### Objet de l'opération :

Acquérir des équipements de collecte (grue sur berce, colonnes de tri sélectif de 4 m3) afin de réduire la collecte traditionnelle en bacs, énérgivore en carburant, en réduisant ainsi les fréquences de collecte.

Cette modernisation de la collecte permettra, in fine, de rajouter quelques équipements de collecte du tri sélectif dans des zones rurales très mal desservies.

### Objectifs poursuivis :

Réduire la consommation en carburant fossile.

Permettre l'accès facilité à tous les habitants à des points tri.

Monsieur le Président rappelle que le projet concernant l'acquisition d'une grue sur berce et de colonnes aériennes pour le développement et l'optimisation de la collecte sélective au service déchets présente un coût total de 146 887,32 € HT. Afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet, il est nécessaire de faire une demande auprès des services de l'Etat pour la DSIL.

Monsieur le Président propose le plan de financement prévisionnel suivant et de demander la subvention correspondante au projet :

<b>NATURE DES DEPENSES</b>	<b>Montant H.T.</b>
Dépenses d'ingénierie	
Travaux	
Acquisitions	146 887,32 €
Autres (à préciser)	
<b>Total</b>	<b>146 887,32 €</b>

<b>FINANCEMENTS</b>		<b>Montant</b>	<b>Pourcentage</b>
Union européenne	<input type="checkbox"/> sollicité		
	<input type="checkbox"/> attribué		
DSIL	X sollicité	44 066,20 €	30,00 %
DETR	<input type="checkbox"/> sollicité		

	☐ attribué		
Conseil régional	☐ sollicité		
	☐ attribué		
Conseil départemental	☐ sollicité		
	☐ attribué		
Communauté de communes ou d'agglomération	☐ sollicité		
	☐ attribué		
Établissements publics (ADEME, Agence de l'eau,...)	☐ sollicité		
	☐ attribué		
Total financements publics		44 066,20 €	30,00 %
Fonds propres		102 821,12 €	70,00 %
Emprunt - Crédit bail			
Total autofinancement		102 821,12 €	70,00 %
Autres (à préciser)			
Total général		146 887,32 €	100,00 %

Sur proposition du Président,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel et de solliciter un financement au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant de 44 066,00 € ;
- de charger Monsieur le Président de toutes les formalités utiles quant à l'exécution de la présente délibération.